

Avis technique

Recyclabilité d'un emballage de support de poisson fumé avec dos aluminisé



DESCRIPTION DE LA DEMANDE	GENERALITES	
	Demandeur	SOCIETE CGFCI
	Date de la demande	Juin 2017
	Dénomination	-
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Aliment
	DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE	
	Forme	Carré
	Dimension (cm)	19 x 18 cm
	Masse vide	21,33 g
	ELEMENTS CONSTITUANTS	
	Corps de l'emballage	Papier-carton + Film BOPP métallisé
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/vernis	Hélio
	Type de colle	Aqueuse butadiène styrène
	COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE ¹	
	Papier-carton	87,29%
	Aluminium métallisé	Infime
	Plastique	9,52% (film BOPP)
	Colle	3,19%
	⇒ Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité	
	CONSTRUCTION DU CORPS DE L'EMBALLAGE	
	Film BOPP métallisé sous vide/Carton recyclé/Film BOPP /Impression/Film BOPP	
	AVIS REFERENTS	
	-	

PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est formé d'un support plat fibreux recouvert d'un film protecteur en plastique métallisé (présence d'aluminium en infime quantité) ;
- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% (en poids) de fibres cellulosiques : il relève donc de la filière « Emballage papier-carton » ;

¹ Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

- L'échantillon étudié a été fourni sans opercule. Dans le cadre de l'utilisation d'un opercule en plastique (ou de tout autre élément d'emballage d'un matériau autre que papier-carton), celui-ci devra être séparé du corps de l'emballage en papier-carton afin de ne pas perturber le recyclage des différents matériaux composant l'emballage.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), le corps de l'emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	Ø	Ø
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

* en condition minimale d'utilisation ** incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

Ø Pas d'impact

⌘ En cours d'étude

➤ Impact environnemental

CONCLUSIONS DU CEREC

Le corps de l'emballage « support pour poisson fumé » se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage.

Les films plastiques BOPP conservent une très bonne cohésion permettant de les éliminer entièrement par classage. La pâte finale peut être utilisée pour la fabrication de papier-carton.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

RECOMMANDATIONS DU CEREC

ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMÉLIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité du corps de l'emballage « support pour poisson fumé » dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- d'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- de continuer à utiliser des encres à base d'eau ou d'huiles végétales et d'éviter l'usage d'encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances ;
- d'éviter l'utilisation d'une couleur vive afin de ne pas colorer les fibres de celluloses lors du recyclage et saturer les eaux du process.

CONSIGNES DE TRI

Dans le cadre d'un usage ménager, le CEREC préconise l'ajout de pictogrammes recommandant de placer le corps de l'emballage de support pour poisson fumé dans le bac des emballages recyclables, ainsi qu'une consigne de tri adaptée pour l'opercule en plastique.

VALIDATION



ECO
EMBALLAGES

Elise TILLY



Gérard LASSERRE